



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Schéma départemental de gestion des boues de la Haute-Garonne

Écologie

Agroécologie

Eau

Frelon

Publié le 2 août 2022

Reading time : 3 minutes



Le laboratoire départemental LD31EVA assure, par le biais de son service de **Mission de Valorisation Agricole des Boues (MVAB)**, l'animation et le suivi de ce schéma directeur.

Pourquoi un tel schéma ?

Les stations d'épuration du département concernent majoritairement les petites communes et ont recours en masse à une valorisation en agriculture (épandages et composts), qui représentait avant la crise COVID 77% des tonnes de Matières Sèches issues des stations d'épuration du département.

Le retour au sol des boues d'épuration est unanimement salué comme un procédé environnemental vertueux, inscrit dans une économie circulaire locale, peu onéreux, apportant des matières organiques, du phosphore et de l'azote à des terres agricoles qui en manquent.

Pour autant, cette filière sera à court et moyen terme impactée par plusieurs évolutions réglementaires, qui vont contraindre les maîtres d'ouvrages à réaliser de nouveaux investissements, avec un impact financier non négligeable et un risque d'augmentation du prix de l'eau.

Calendrier et concertation :

Le 27/05/2021, la commission permanente de l'Assemblée départementale a voté le lancement de l'étude avec un accord de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour un financement à 50%

Dès le début de l'étude, les maîtres d'ouvrage ont été consultés et impliqués dans la démarche, notamment via des enquêtes, ainsi que des réunions de travail et réunions plénières.

- La phase 1 réalisée par la Mission Boues du Conseil départemental (MVAB) a terminé son état des lieux à l'automne 2021.
- La phase 2 (Diagnostic de l'existant et des besoins futurs) s'est terminée au printemps 2022.
- La phase 3 (Proposition d'opportunités à l'échelle des EPCI/zones géographiques) s'est terminée à l'été 2022. Une phase de concertation est en cours avec les maîtres d'ouvrages
- La phase 4 (étude approfondie du scénario retenu) débutera lorsque le nouveau décret socle commun sera sorti.

Les rapports

Rapport de Phase 1

Le rapport de Phase 1 permet de faire un état des lieux des principales caractéristiques des gisements de boues pour chaque station d'épuration et maîtres d'ouvrage (quantités produites, type de traitement et de débouchés, capacités des installations existantes...).

Schéma départemental de gestion des boues de la Haute-Garonne -Rapport de Phase 1 : État des lieux
[Télécharger](#)

Rapport de Phase 2

Le rapport de Phase 2 permet de dresser un diagnostic de la situation actuelle (atouts, faiblesses) de notre département en matière de gestion des boues et de définir les enjeux futurs (croissance démographique, évolutions réglementaires...).

Schéma départemental de gestion des boues de station d'épuration de la Haute-Garonne - Phase 2
[Télécharger](#)

Rapport de Phase 3

Le rapport de Phase 3 permet d'étudier des opportunités pour l'ensemble des maîtres d'ouvrage du département et des communes possédant la compétence assainissement. Par ailleurs, une approche à l'échelle du département a également été réalisée afin d'ouvrir le champ des possibles et afin d'optimiser le traitement et la valorisation des boues en Haute-Garonne en favorisant les mutualisations d'équipements et les synergies entre les maîtres d'ouvrage

Schéma départemental de gestion des boues de station d'épuration de la Haute-Garonne - Phase 3
[Télécharger](#)